

Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

(En remplacement d'une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement #656-2022)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #656-2022 modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903.

Avis public est donné que, dans le contexte de la pandémie du COVID-19 (coronavirus), l'arrêté ministériel 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 22 mars 2020 propose une procédure alternative aux procédures faisant partie du processus décisionnel municipal qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens.

Est donné par les présentes, par le soussigné :

Qu'une consultation écrite se tiendra du mercredi 16 février 2022, au mercredi 2 mars 2022, concernant le projet de règlement #656-2022, modifiant le règlement de zonage #526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903.

Que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Béatrix a adopté le premier projet de règlement # 656-2022 lors d'une séance du conseil, tenue le 14 février 2022, en visioconférence.

Que toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Municipalité avant 16h30, le mercredi 2 mars 2022, soit par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin aux bureaux municipaux ou par courriel à : direction@stebeatrrix.com

Ce projet de règlement peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux et sur le site internet de la municipalité : <https://www.sainte-beatrix.com/recherche?q=avis>

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX.



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le seizième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (16.02.2022).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (16.02.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière